

Dans ce numéro :

- **Epidémiologie - Chiffres du cancer**
- **Addictions**
- **Tabac**
- **Radiothérapie - Curiethérapie**
- **Droit des malades - Devoirs des professionnels de santé**

CONTACT:

Centre d'Information
et de Documentation (CID)

Meriem BEDERR

Tél: 01 53 55 25 21

documentation@ligue-cancer.net



Dans la Presse

EPIDEMIOLOGIE - CHIFFRES DU CANCER

Grand emprunt : lancement d'un appel à projets sur les cohortes de santé, Dépêche APM, 28 juin 2010.

L'ANR (Agence nationale de la recherche) vient de publier le second appel à projets du programme d'investissements d'avenir du grand emprunt : il est consacré aux cohortes de santé, tandis que le premier, lancé mi-juin, concernait le financement d'équipements de recherche (six seront lancés dans le cadre de cette action).

Lien utile : <http://www.agence-nationale-recherche.fr>

ADDICTIONS

Addictions : les entreprises commencent à développer des démarches de prévention, Dépêche APM, 28 juin 2010.

Les Assises nationales « Drogues illicites et risques professionnels » qui ont eu lieu vendredi ont montré que les entreprises et collectivités territoriales commencent à mettre en œuvre des démarches de prévention pour lutter contre les addictions en milieu professionnel, malgré le tabou et les réticences qui persistent. Ainsi, Bouygues Entreprise France Europe a exposé le programme de prévention mis en œuvre dans l'entreprise il y a 18 mois, avec en particulier, l'interdiction de la consommation et de l'introduction de boissons alcoolisées sur le lieu de travail. Airbus, de son côté, a présenté la démarche de prévention mise en place dans cette entreprise, et souligné l'existence forte de tabou : « on me parlait toujours de convivialité. On ne pouvait aborder ce sujet ». Pour finir, le pôle médical du service de santé au travail de la région nantaise a également présenté son expérience de plan de prévention des drogues illicites mis en place il y a trois ans.

Liens utiles : <http://www.drogues.gouv.fr/> et <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/>

TABAC

Les cigarettiers américains obtiennent un répit de la Cour suprême américaine, Les Echos, 29 juin 2010, p.19.

La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté une demande de l'administration américaine de faire payer les cigarettiers Phillip Morris, British American Tobacco etc, pour les effets passés sur la santé publique dus au tabac. Elle a également rejeté l'appel des producteurs de tabac suite à leur condamnation par un tribunal fédéral pour avoir « conspiré pendant des années pour commercialiser des produits qu'ils savaient dangereux ».

RADIOTHERAPIE - CURIETHERAPIE

Incident d'exposition à l'iode 131 chez des agents à l'Institut Gustave Roussy, Dépêche APM, 28 juin 2010.

Fuite de produits radioactifs à l'hôpital, Aujourd'hui en France, 29 juin 2010, p.13.

Une dizaine de personnes, dont deux salariés de l'Institut Gustave Roussy et des personnels d'une société prestataire, ont été accidentellement exposées à des effluents radioactifs

contenant de l'iode 131, utilisé dans le traitement du cancer de la thyroïde, dimanche dernier, suite à la rupture d'une canalisation située dans les locaux techniques, au 3ème sous-sol de l'établissement hospitalier. Une enquête interne est en cours pour déterminer les causes exactes et les circonstances précises de l'incident.

Traitée à l'iode radioactif par erreur, Le Parisien, 29 juin 2010, p.3.

Une patiente du service de médecine nucléaire de l'hôpital Gilles-de-Corbeil du CHSF (Centre hospitalier Sud francilien) de Corbeil-Essonnes a reçu par erreur une dose d'iode 131, entraînant des « conséquences importantes sur sa santé », indique l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire). L'erreur s'est produite suite à une homonymie qui a créé une confusion d'identité. Une enquête a été ordonnée.

DROIT DES MALADES - DEVOIRS DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Les irradiés réclament justice, l'Humanité, 29 juin 2010, p.9.

Ils n'irradient pas de bonheur, 20 minutes Paris, 29 juin 2010, p.8.

« C'est pire que le parcours du combattant », 20 minutes Paris, 29 juin 2010, p.8.

Le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français a été inauguré hier par Hervé Morin, ministre de la défense. Mais les associations de défense des victimes des essais nucléaires comme l'AVEN (Association des vétérans des essais nucléaires) ou Mururoa e Tatou dénoncent des conditions d'indemnisation partielles et partiales. Ces deux associations dénoncent ainsi la liste des cancers susceptibles de donner lieu à une, ainsi que les zones géographiques potentiellement concernées par les indemnisations qui, selon ces associations, ont fait l'objet d'une délimitation et d'une sélection arbitraire.

Lien utile : <http://www.aven.org/>

Le Ciss réclame davantage de temps pour élaborer les PRS, Dépêche APM, 29 juin 2010. .

Le CISS (Collectif interassociatif sur la santé) a réclamé lundi davantage de temps pour élaborer les PRS (projets régionaux de santé) dans la concertation, en contestant les consignes données aux ARS (Agences régionales de santé) d'aboutir d'ici à l'automne 2011. Le CISS « plaide pour que, dans chaque région, on prenne le temps du diagnostic partagé, ce qui permettra utilement d'attendre les orientations de la loi de santé publique ».